

Compte de Résultat

	31/12/2023	31/12/2022
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)	3 967 291	4 737 850
Chiffre d'affaires net	3 967 291	4 737 850
Dont à l'exportation		
Production stockée	-42 000	-252 000
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		27 667
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	43 058	56 161
Autres produits	377	104
Total I	3 968 726	4 569 782
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	2 539 157	2 803 022
Impôts, taxes et versements assimilés	38 599	22 605
Salaires et traitements	1 112 649	907 230
Charges sociales	420 880	338 385
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	24 309	30 453
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	5 143	4 545
Total II	4 140 737	4 106 239
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-172 011	463 543
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III		
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)	3 485	18 014
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)		
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total V	3 485	18 014
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	60	
Intérêts et charges assimilées (4)	15 568	13 805
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	15 628	13 805
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-12 143	4 209
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	-184 153	467 752

Compte de Résultat (suite)

	31/12/2023	31/12/2022
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	7 104	2 577
Sur opérations en capital	60	11 858
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	7 164	14 435
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		5 644
Sur opérations en capital	60	10 690
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	60	16 333
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	7 104	-1 899
Participation des salariés aux résultats (IX)		14 969
Impôts sur les bénéfices (X)	-7 580	95 550
Total des produits (I+III+V+VII)	3 979 375	4 602 230
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	4 148 844	4 246 896
BENEFICE OU PERTE	-169 470	355 334
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées	3 485	18 013
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

Bilan Actif

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net 31/12/2023	Net 31/12/2022
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	12 299	12 299		
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	295 036	204 786	90 251	112 493
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	790	60	730	840
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	308 125	217 145	90 981	113 333
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)	144 000		144 000	186 000
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	1 543		1 543	2 215
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	1 316 884		1 316 884	1 770 841
Autres créances	1 203 181		1 203 181	466 783
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	67 937		67 937	10 664
Charges constatées d'avance (3)	91 208		91 208	41 582
TOTAL ACTIF CIRCULANT	2 824 753		2 824 753	2 478 085
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	3 132 878	217 145	2 915 734	2 591 418
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan Passif

	31/12/2023	31/12/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	58 480	58 480
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	164 693	164 693
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	5 848	5 848
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau		-22 601
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-169 470	355 334
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Total I	59 551	561 753
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Total II		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Total III		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	992 551	1 139 967
Emprunts et dettes diverses (3)	1 095	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	663 118	237 655
Dettes fiscales et sociales	619 335	499 458
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	580 084	3
Produits constatés d'avance (1)		152 583
Total IV	2 856 183	2 029 665
Ecarts de conversion passif (V)		
TOTAL GENERAL (I à V)	2 915 734	2 591 418
(1) Dont à plus d'un an (a)	374 271	644 592
(1) Dont à moins d'un an (a)	2 481 912	1 385 073
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	347 959	208 050
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) Al'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

DURET PROMOTEUR
Société à responsabilité limitée
Au capital de 58.480 euros
Siège social : 10 rue Augustin Fresnel - Parc d'Activités La Bretonnière
85600 LA ROCHE-SUR-YON
509.663.696 RCS LA ROCHE-SUR-YON

**AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS
LE 31 DÉCEMBRE 2023
DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 28 JUIN 2024**

DEUXIEME DECISION

L'Associé unique décide d'affecter le résultat déficitaire s'élevant à -169.470 euros de la manière suivante :

Origine

Résultat de l'exercice :-169.470 euros

Affectation

Sur le compte "Report à nouveau" :-169.470 euros

Rappel des dividendes distribués

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Associé unique prend acte que les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois précédents exercices, ont été les suivantes :

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31 décembre 2022	332.732,63 €	0,00 €	0,00 €
31 décembre 2021	0,00 €	0,00 €	0,00 €
31 décembre 2020	678.000,00 €	0,00 €	0,00 €

La Gérance

Copie certifiée conforme par la Direction.

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EURL DURET PROMOTEUR
10, rue Augustin Fresnel - Parc d'Activités la Bretonnière
85600 - MONTAIGU-VENDEE

Exercice clos le 31 décembre 2023

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

A l'associé unique de la société « DURET PROMOTEUR »,

I. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre décision en date du 29 juin 2023, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société « DURET PROMOTEUR » relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Nous précisons que votre société n'étant pas tenue précédemment de désigner un commissaire aux comptes, les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 n'ont pas fait l'objet d'une certification.

II. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour trois exercices, prévue à l'article L. 821-57 du code de commerce. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur l'incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la continuité d'exploitation décrite dans la note « Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable » de l'annexe des comptes annuels.

III. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, outre le point décrit dans la partie « Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation », nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, au contrôle des documents adressés à l'organe appelé à statuer sur les comptes, conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour trois exercices, prévue à l'article L. 821-57 du code de commerce.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du gérant et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

V. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre gérant.

VI. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour trois exercices, prévue à l'article L. 821-57 du code de commerce permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à ECOUFLANT, le 25 juin 2024

P/ SAS A3CF Audit

Médéric CHADAIGNE

Commissaire aux comptes - Associé



Annexe au rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes :

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour trois exercices, prévue à l'article L. 821-57 du code de commerce, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Bilan Actif

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net 31/12/2023	Net 31/12/2022
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	12 299	12 299		
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	295 036	204 786	90 251	112 493
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	790	60	730	840
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	308 125	217 145	90 981	113 333
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)	144 000		144 000	186 000
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	1 543		1 543	2 215
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	1 316 884		1 316 884	1 770 841
Autres créances	1 203 181		1 203 181	466 783
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	67 937		67 937	10 664
Charges constatées d'avance (3)	91 208		91 208	41 582
TOTAL ACTIF CIRCULANT	2 824 753		2 824 753	2 478 085
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	3 132 878	217 145	2 915 734	2 591 418

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)



Bilan Passif

31/12/2023 31/12/2022

CAPITAUX PROPRES

Capital	58 480	58 480
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	164 693	164 693
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	5 848	5 848
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau		-22 601
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-169 470	355 334
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Total I	59 551	561 753

AUTRES FONDS PROPRES

Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Total II		

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Total III		

DETTES (1)

Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	992 551	1 139 967
Emprunts et dettes diverses (3)	1 095	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	663 118	237 655
Dettes fiscales et sociales	619 335	499 458
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	580 084	3
Produits constatés d'avance (1)		152 583
Total IV	2 856 183	2 029 665
Ecart de conversion passif (V)		
TOTAL GENERAL (I à V)	2 915 734	2 591 418

(1) Dont à plus d'un an (a)	374 271	644 592
(1) Dont à moins d'un an (a)	2 481 912	1 385 073
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	347 959	208 050
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		



Compte de Résultat

	31/12/2023	31/12/2022
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)	3 967 291	4 737 850
Chiffre d'affaires net	3 967 291	4 737 850
Dont à l'exportation		
Production stockée	-42 000	-252 000
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		27 667
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	43 058	56 161
Autres produits	377	104
Total I	3 968 726	4 569 782
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	2 539 157	2 803 022
Impôts, taxes et versements assimilés	38 599	22 605
Salaires et traitements	1 112 649	907 230
Charges sociales	420 880	338 385
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	24 309	30 453
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	5 143	4 545
Total II	4 140 737	4 106 239
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-172 011	463 543
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III		
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)	3 485	18 014
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)		
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total V	3 485	18 014
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	60	
Intérêts et charges assimilées (4)	15 568	13 805
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	15 628	13 805
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-12 143	4 209
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	-184 153	467 752

Compte de Résultat (suite)

	31/12/2023	31/12/2022
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	7 104	2 577
Sur opérations en capital	60	11 858
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	7 164	14 435
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		5 644
Sur opérations en capital	60	10 690
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	60	16 333
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	7 104	-1 899
Participation des salariés aux résultats (IX)		14 969
Impôts sur les bénéfices (X)	-7 580	95 550
Total des produits (I+III+V+VII)	3 979 375	4 602 230
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	4 148 844	4 246 896
BENEFICE OU PERTE	-169 470	355 334

(a) Y compris :

- Redevances de crédit-bail mobilier
- Redevances de crédit-bail immobilier

- (1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
- (2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs
- (3) Dont produits concernant les entités liées
- (4) Dont intérêts concernant les entités liées

3 485 18 013



Faits caractéristiques

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

Les états financiers de l'entité ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité.

En effet, la société DURET PROMOTEUR bénéficie du soutien financier de la société holding DURET HOLDING. Ce soutien, accompagné d'autres mesures, justifie la continuité d'exploitation de la société DURET PROMOTEUR.



Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : EURL DURET PROMOTEUR

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023, dont le total est de 2 915 734 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 169 470 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.



Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 an
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 2 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Les valeurs résiduelles des immobilisations sont considérées comme nulles car non significatives ou non mesurables.

Titres de participation

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

A titre informatif, un en-cours est comptabilisé selon les modalités suivantes :

L'en-cours est pris en compte avant les premiers appels de fonds (30% des honoraires de gestion à l'obtention du PC Purgé et de l'acquisition foncière) :

Rech Maitrise Foncier PUV Compromis = 8 000 €

Dépôt PC = 10 000 €

Soit un total par projet 18 000 €.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Règles et méthodes comptables

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.



Notes sur le bilan

Actif immobilisé**Tableau des immobilisations**

	au début d'exercice	Augmentation	Diminution	en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	12 299			12 299
Immobilisations incorporelles	12 299			12 299
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations Gales, agenc. et aménag. des constructions				
- Installations techn., matériel et outillage industriels				
- Installations Gales, agenc. et aménagements divers	157 903			157 903
- Matériel de transport	32 348			32 348
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	102 718	2 067		104 785
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	292 970	2 067		295 036
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	840	10	60	790
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	840	10	60	790
ACTIF IMMOBILISE	306 109	2 077	60	308 125



Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	12 299			12 299
Immobilisations incorporelles	12 299			12 299
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	84 802	13 031		97 833
- Matériel de transport	32 348			32 348
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	63 326	11 279		74 604
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	180 476	24 309		204 786
ACTIF IMMOBILISE	192 775	24 309		217 085



Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 2 611 273 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	1 316 884	1 316 884	
Autres	1 203 181	1 203 181	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	91 208	91 208	
Total	2 611 273	2 611 273	

Prêts accordés en cours d'exercice
Prêts récupérés en cours d'exercice
Prêts et avances consentis aux associés

Produits à recevoir

	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	76 150
Autres créances	582 750
Disponibilités	
Total	658 900



Notes sur le bilan

Capitaux propres**Composition du capital social**

Capital social d'un montant de 58 480 euros décomposé en 5 848 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 29/06/2023.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	-22 601
Résultat de l'exercice précédent	355 334
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	332 733
Affectations aux réserves	
Distributions	332 733
Autres répartitions	
Report à Nouveau	
Total des affectations	332 733



Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2023	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2023
Capital	58 480				58 480
Primes d'émission	164 693				164 693
Réserve légale	5 848				5 848
Report à Nouveau	-22 601			-22 601	
Résultat de l'exercice	355 334	-355 334	-169 470	355 334	-169 470
Dividendes		332 733			
Total Capitaux Propres	561 753	-22 601	-169 470	332 733	59 551



Notes sur le bilan

Dettes**Etat des dettes**

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 2 856 183 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	347 959	347 959		
- à plus de 1 an à l'origine	644 592	271 416	373 176	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	1 095			1 095
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	663 118	663 118		
Dettes fiscales et sociales	619 335	619 335		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	580 084	580 084		
Produits constatés d'avance				
Total	2 856 183	2 481 912	373 176	1 095

(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(*) Emprunts remboursés sur l'exercice

287 325

(**) Dont envers les associés

Charges à payer

	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	231 831
Dettes fiscales et sociales	144 137
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	580 074
Total	956 042

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Montant
Charges d'exploitation	91 208
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
Total	91 208



Type	Banque	Solde compte au 31/12/2023 chez Duret Promoteur	Solde compte au 31/12/2023 chez Sides du Groupe	Montant du prêt initial	Montant engagement	Engagement	Engagement donné		Engagement reçu	
							Cauton	Nantissement de titres	Cauton	Nantissement de titres
Prêt Innov Plus	BP&O	6 293 €		72 000 €	36 000 €	Garantie du Fonds Européen d'investissement			x	
Prêt PGE	BP&O	238 615 €		317 000 €	285 300 €	Garantie de l'Etat			x	
Prêt PGE	CAISSE EPARGNE	353 007 €		600 000 €	540 000 €	Garantie de l'Etat			x	



Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 5 000 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

Résultat financier

	31/12/2023	31/12/2022
Produits financiers de participation	3 485	18 014
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	3 485	18 014
Dotations financières aux amortissements et provisions	60	
Intérêts et charges assimilées	15 568	13 805
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	15 628	13 805
Résultat financier	-12 143	4 209

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/2011, la société EURL DURET PROMOTEUR est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS GROUPE DURET IMMOBILIER, 10 Rue Augustin Fresnel 85600 MONTAIGU. L'option a été renouvelée en date du 01/01/2021.



Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 19 personnes.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	12	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	7	
Ouvriers		
Total	19	

Engagements retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier. Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3,55 %
- Taux de croissance des salaires : 2 %
- Age de départ à la retraite : 64 ans
- Table de taux de mortalité : (table INSEE 2022)

Montant des **engagements** pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 24 717 euros
Pour un régime à **prestations** définies, il est fait application de la recommandation CNC 03-R-01 du 1er avril 2003.



Annexe



Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : EURL DURET PROMOTEUR

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023, dont le total est de 2 915 734 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 169 470 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 an
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 2 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Les valeurs résiduelles des immobilisations sont considérées comme nulles car non significatives ou non mesurables.

Titres de participation

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	au début d'exercice	Augmentation	Diminution	en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	12 299			12 299
Immobilisations incorporelles	12 299			12 299
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations Gales, agenc. et aménag. des constructions				
- Installations techn., matériel et outillage industriels				
- Installations Gales, agenc. et aménagements divers	157 903			157 903
- Matériel de transport	32 348			32 348
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	102 718	2 067		104 785
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	292 970	2 067		295 036
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	840	10	60	790
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	840	10	60	790
ACTIF IMMOBILISE	306 109	2 077	60	308 125

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	12 299			12 299
Immobilisations incorporelles	12 299			12 299
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	84 802	13 031		97 833
- Matériel de transport	32 348			32 348
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	63 326	11 279		74 604
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	180 476	24 309		204 786
ACTIF IMMOBILISE	192 775	24 309		217 085

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 2 611 273 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	1 316 884	1 316 884	
Autres	1 203 181	1 203 181	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	91 208	91 208	
Total	2 611 273	2 611 273	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

Produits à recevoir

	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	76 150
Autres créances	582 750
Disponibilités	
Total	658 900

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 58 480 euros décomposé en 5 848 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 29/06/2023.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	-22 601
Résultat de l'exercice précédent	355 334
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	332 733
Affectations aux réserves	
Distributions	332 733
Autres répartitions	
Report à Nouveau	
Total des affectations	332 733

Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2023	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2023
Capital	58 480				58 480
Primes d'émission	164 693				164 693
Réserve légale	5 848				5 848
Report à Nouveau	-22 601			-22 601	
Résultat de l'exercice	355 334	-355 334	-169 470	355 334	-169 470
Dividendes		332 733			
Total Capitaux Propres	561 753	-22 601	-169 470	332 733	59 551

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 2 856 183 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	347 959	347 959		
- à plus de 1 an à l'origine	644 592	271 416	373 176	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	1 095			1 095
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	663 118	663 118		
Dettes fiscales et sociales	619 335	619 335		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	580 084	580 084		
Produits constatés d'avance				
Total	2 856 183	2 481 912	373 176	1 095
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	287 325			
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	231 831
Dettes fiscales et sociales	144 137
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	580 074
Total	956 042

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

Montant	
Charges d'exploitation	91 208
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
Total	91 208

Type	Banque	Solde compte au 31/12/2023 chez Duret Promoteur	Solde compte au 31/12/2023 chez Stés du Groupe	Montant du prêt initial	Montant engagement	Engagement	Engagement donné		Engagement reçu	
							Caution	Nantissement de titres	Caution	Nantissement de titres
Prêt Innov Plus	BPGO	6 293 €		72 000 €	36 000 €	Garantie du Fonds Européen d'Investissement			x	
Prêt PGE	BPGO	238 615 €		317 000 €	285 300 €	Garantie de l'Etat			x	
Prêt PGE	CAISSE EPARGNE	353 007 €		600 000 €	540 000 €	Garantie de l'Etat			x	

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire
Honoraire de certification des comptes : 5 000 euros
Honoraire des autres services : 0 euros

Résultat financier

	31/12/2023	31/12/2022
Produits financiers de participation	3 485	18 014
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	3 485	18 014
Dotations financières aux amortissements et provisions	60	
Intérêts et charges assimilées	15 568	13 805
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	15 628	13 805
Résultat financier	-12 143	4 209

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/2011, la société EURL DURET PROMOTEUR est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS GROUPE DURET IMMOBILIER, 10 Rue Augustin Fresnel 85600 MONTAIGU. L'option a été renouvelée en date du 01/01/2021.

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 19 personnes.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	12	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	7	
Ouvriers		
Total	19	

Engagements retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier. Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision. L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3,55 %
- Taux de croissance des salaires : 2 %
- Age de départ à la retraite : 64 ans
- Table de taux de mortalité : (table INSEE 2022)

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 24 717 euros
Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation CNC 03-R-01 du 1er avril 2003.